



FESTIVAL PHOTO SPOT-NATURE — 12ème édition

Concours photo — Règlement 2027

Jardins suspendus, Le Havre 21–23 mai 2027 en partenariat avec la Ville du Havre

1. Qui peut participer & quand

- **Éligibilité** : Ouvert à tous, sauf membres du CA de Spot-Nature.
- **Inscriptions** : du 1er novembre 2026 au 4 janvier 2027, minuit (CET). Formulaire fermé ensuite.
- **Jugement** : par des juges indépendants, aucun candidat ne peut être juge, les résultats sont communiqués en février 2027.

2. Photos acceptées

- **Maximum** : 8 photos par auteur.
- **Thèmes** : faune, flore, paysage naturel, macro, astronomie, sous-marine, métiers liés à la nature, peuples premiers, urbex.
- **Parcs animaliers** : acceptées si aucune présence ni trace humaine visible.
- **Retouche** : retouches mineures uniquement, non perceptibles ; N&B et réglages généraux (contraste, netteté, saturation...) autorisés. Recadrage impérativement fait par l'auteur.
- **Interdits** : images IA; ajout/suppression d'éléments.
- **Éthique animale** : aucune atteinte à la tranquillité de l'animal.
- **Non-cumul avec les autres concours** : une photo ne peut pas être présentée dans plusieurs concours

3. Formats techniques

- **Envoi initial** : JPG, 3000 px sur le plus grand côté pour l'inscription. Formats uniquement 2/1, 3/2 et 1/1 horizontal ou vertical. Aucun cadre, marge ou signature.
- **Si sélectionné** : RAW/JPEG originaux + TIFF ou JPG haute résolution demandés à posteriori pour les photos primées.
- **Tirages, 3 formats** : 40×60 cm (3/2), 35×70 cm panoramique (2/1), ou 50×50 cm carré (1/1) sur dibond.

4. Coûts — vue d'ensemble

- **Adhésion** : 10 € minimum, une somme supérieure sera considérée comme don et défiscalisable * (obligatoire avant inscription ; valable pour les tous les concours).
- **Tirage si sélectionné** : 46 €/photo exposée (tirage sur dibond, réglé après notification de sélection).
- **Retour des photos par envoi** : 35 € pour l'ensemble (photos + catalogues), sinon retrait sur place ou envoi groupé. Possibilité de livrer dans quelques festivals : Montier-en-Der, Drancy, Rambouillet...
- **Catalogue** : 6 € (prix coûtant) pour les exposants, à commander et payer en même temps que les tirages.

⚠ Attention : le règlement des 46 €/photo doit être fait rapidement après notification — passé 15 jours sans paiement, la place peut être réattribuée.

5. Droits & autorisations

- **Droit à l'image** : en participant, l'auteur autorise Spot-Nature à utiliser les photos sélectionnées pour la promotion du festival.
- **Vente** : l'auteur peut autoriser sa photo à la vente à 80 € au moment de l'inscription (optionnel).
- **Mineurs** : autorisation parentale signée à envoyer par mail à selection.spotnature.lh@gmail.com si l'auteur a moins de 18 ans au 21 mai 2027.
- **Engagement** : le dépôt de candidature vaut acceptation sans réserve du règlement (et du règlement intérieur des Jardins suspendus, disponible sur le site).
- **Accès aux Jardins suspendus** : les animaux de compagnie sont interdits sur le site

6. Logistique du festival

- **Retrait des œuvres** : uniquement le dimanche 23 mai à partir de 19h — aucun retrait avant, même en cas de vente.
- **Retour des photos, 5 options** : récupération par l'auteur (recommandé), mandat écrit à un tiers, envoi payant (35 €), envoi groupé, ou récupération sur un autre festival (ex. Montier-en-Der).
- **Photos non récupérées** : stockées dans la photothèque de l'association (utilisables pour ses expos annexes), récupérables plus tard.

7. Récompenses

- **Grand-Prix** : 250 € pour l'auteur du Grand-Prix.
- **Autres prix** : chaque lauréat (catégories, coup de cœur des juges, prix de la Ville du Havre...) présent à la remise le vendredi 21 mai reçoit un livre photo offert.

8. Catalogue

- L'association éditera un catalogue regroupant l'ensemble des photos sélectionnées. Il sera en vente 10€ à son profit.
- Les exposants pourront bénéficier du prix coûtant (6€).
- Les catalogues ne seront renvoyés que dans le cadre d'un renvoi des photos

9. Acceptation de ce règlement et règlement intérieur :

- Le dépôt de candidature implique que l'exposant s'engage à accepter et à respecter ce règlement sans réserve.
- Consulter le règlement intérieur dans « infos pratiques » de notre site.

Checklist du participant — Spot-Nature 2027

Étapes, montants et délais à suivre

#	Action	Montant	Délai / échéance
1	Régler l'adhésion à l'association (préalable obligatoire, valable pour tous les concours 2027)	10 € minimum *	Avant inscription
2	S'inscrire sur spotnature.fr et téléverser jusqu'à 8 photos JPG (3000 px, nature, sans retouche lourde ni IA)	—	1er nov. 2026 → 4 janv. 2027 minuit
3	Indiquer si l'on accepte la mise en vente des photos (80 €/photo, optionnel)	—	Au moment de l'inscription
4	Si mineur : envoyer l'autorisation parentale signée à selection.spotnature.lh@gmail.com	—	Avant le 21 mai 2027
5	Attendre le jugement du jury (anonyme) et la notification de sélection	—	Jugement en janvier 2027
6	Si primé : envoyer les fichiers haute résolution (RAW/JPEG originaux, TIFF/JPG HD)	—	Sur demande, après notification
7	Régler les frais de tirage (dibond) pour chaque photo exposée	46 €/photo	Dès réception notification, max. 15 jours
8	(Optionnel) Commander de(s) catalogue(s) de la sélection	6 € /unit.	Selon procédure du site
9	Participer à la remise des prix si lauréat (livre photo offert aux présents)	—	Vendredi 21 mai 2027
10	Récupérer ses tirages (ou faire récupérer par un tiers muni d'un accord écrit)	—	Dimanche 23 mai 2027, à partir de 19h
11	Décider du mode de retour des tirages : retrait sur place / mandat écrit / envoi payant / envoi groupé / autre festival	35 € si envoi	A régler au cas par cas après le festival

Commentaires

* Exemple d'une adhésion défiscalisable : un paiement de 30€ reviendrait à : 10,20€ (30€ x 0.34)



Agrée par :